



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 08 février 2016

Mairie de FLEURAC
24580

L'an **deux mil seize, le huit février**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **FLEURAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Paul BOUET**.

Étaient présents : M. Jean-Paul BOUET, M. Christian LANGLADE, M. Géraud CAILLAT, Mme Micheline DEFERT, M. Franck DALBAVIE, Mme Danielle SAUTIER, M. Gérard DELFOUR, M. Jean-Paul MAUZAT.

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre FRONTOU, M. Thomas POKOS, M. Raymond MONTORIOL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Thomas POKOS en faveur de M. Franck DALBAVIE.

Secrétaire : Mme Micheline DEFERT.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-007

Choix du géomètre pour les chemins de Coste Jaubert et la Cabane

Monsieur le Maire présente les devis estimatifs reçus :

- CHATENOUD Georges : 2 846,40 € HT
- GEOVAL : 2 078,46 € HT
- Jean-Michel PERUSIN : 1 920,00 € HT
- AGEFAUR : 2 379,60 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de GEOVAL pour un montant estimatif de 2 078,46 €, car cette proposition est la plus détaillée et la plus complète.

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2016-008

Subvention pour un voyage scolaire

M. Franck DALBAVIE, concerné par cette affaire, sort de la salle.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention du Collège de Montignac pour un voyage scolaire à Paris, auquel une élève habitant Fleurac participe : Pauline Dalbavie. Le coût du voyage est 300 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une participation de 60 € pour ce voyage scolaire, soit 20 % du coût du voyage.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION

Questions diverses

Choix du traiteur pour le repas communal : le devis de Jacky Delmont est retenu pour le repas communal du 21 février.